

Abstract - Groupe no. 6

## **Surmenage chez les médecins assistants, quels moyens de prévention ?**

Etudiants : Mathias Ayer, Aurélie Cavin, Ophélie de Pury, Killian Heimgartner, Daniel Notario Da Costa  
Tuteur : Dr Arnaud Chiolero, PD & MER, IUMSP, CHUV

### *Introduction:*

Le surmenage est un état d'épuisement physique et psychique prolongé résultant d'une activité professionnelle excessive qui peut toucher les médecins assistants. Quels sont les moyens de prévention mis en place dans les hôpitaux pour l'éviter.

Selon une étude réalisée par l'ASMAC (Association suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique) en 2014, un médecin assistant effectue 56.5 heures par semaine soit 13% supérieur aux 50 heures autorisées par la loi du travail [1]. Selon cette même étude, il est probable que la qualité des soins se détériore avec la charge de travail. Cette dernière a également un impact sur la qualité de vie des médecins ; ainsi, 48% des médecins assistants interrogés déclarent être fatigués et 28 % être épuisés. S'ajoute à cela une pression croissante à la rentabilité, un rythme de travail accéléré et des changements dans l'organisation des soins à l'hôpital dans lequel le médecin a un rôle moins central qu'auparavant, ce qui certainement augmente le risque de surmenage.

Peu d'études portent sur la prévention du surmenage chez les médecins assistants. Une revue systématique des mesures de prévention du stress chez les professionnels de la santé, y compris les médecins, a toutefois été publiée dans la Cochrane library [2]. Cette étude suggère que la thérapie cognitivo-comportementale, la relaxation physique et mentale ainsi que l'intervention sur l'organisation du travail (horaires, conditions, communication) ont un effet bénéfique similaire sur la prévention du stress chronique au travail, un des facteurs de risque du surmenage.

Toutefois, la majorité de ces études ont été menées aux Etats-Unis et ne sont pas en tout point applicables à nos hôpitaux. Une autre limitation est que la plupart des études se concentrent sur la prise en charge du surmenage et non pas sur sa prévention. Dès lors, nous avons évalué les moyens de prévention mis en place par les structures hospitalières et de santé publique dans trois cantons romands (Genève, Vaud, Neuchâtel).

### *Méthode et objectifs :*

Premier objectif : décrire l'impact du surmenage chez les médecins assistants hospitaliers notamment sur leur activité professionnelle et leur vie privée.

Deuxième objectif : dresser un constat des stratégies de prévention mises en place par les ressources humaines hospitalières (HUG, CHUV, HNE<sup>1</sup>), les services de santé publique cantonaux (Genève, Vaud, Neuchâtel) ou des organisations telles que l'Association suisse des médecins assistants et des chefs de clinique ou la Fédération des Médecins Helvétiques.

Nous avons : 1) réalisé une revue de littérature, 2) conduit une recherche qualitative par entretien semi-structurés de personnes-clés dans les hôpitaux ou d'experts (médecins cantonaux Vaud et Neuchâtel ; direction médicale CHUV, HUG et HNE ; direction des ressources humaines du CHUV ; médecine du travail du HNE ; secrétaire générale de l'ASMAV ; psychiatre expert dans le domaine), et 3) une recherche quantitative à l'aide d'un questionnaire auprès de 16 médecins assistants (échantillonnage de convenance).

### *Résultats:*

Les médecins assistants interrogés rapportent travailler en moyenne 7 heures supplémentaires par semaine et passer plus de la moitié de leur temps à des tâches administratives, 81% reconnaissent avoir déjà subi une période de stress chronique. Concernant l'impact du surmenage, tous rapportent que ce stress chronique peut détériorer la qualité des soins et 69% d'entre eux ont déjà vécu une telle situation. 69% constatent des répercussions du stress professionnel dans leur vie privée.

---

<sup>1</sup> Hôpital Neuchâtelois

Concernant les stratégies de prévention, il en ressort que 63% des médecins assistants considèrent que l'hôpital ne les aide pas en cas de stress chronique. 62% déclarent que l'hôpital ne propose aucun management du stress et la moitié ne se sent pas soutenue par les différentes structures de l'hôpital. La FMH propose un soutien au-travers de sa filiale ReMed (entretien gratuit de 2 heures pour les médecins surmenés), toutefois il s'agit là de prévention secondaire uniquement et moins d'un tiers des médecins assistants interrogés connaissent cette filiale.

Les directeurs médicaux des trois hôpitaux sont tous concernés par le problème du surmenage chez les médecins assistants et agissent essentiellement dans l'application de la loi sur le travail. Les ressources humaines interviennent uniquement lorsqu'une situation de surmenage est avérée. Les médecins cantonaux n'ont pas de rôle direct auprès des médecins assistants et considèrent que la prévention du surmenage concerne avant tout l'employeur. L'ASMAC dénonce régulièrement les conditions de travail des médecins, mais à nouveau, peu d'éléments de prévention sont proposés.

#### *Discussion:*

Notre travail suggère qu'il n'y a pas de véritable politique de prévention du surmenage des médecins assistants, du moins dans les hôpitaux interrogés. Cela corrobore avec les recherches dans la littérature qui mettent en exergue les conditions de travail des médecins mais sans proposer des mesures de prévention. D'autre part, la collaboration entre les institutions hospitalières et les organismes de santé publique dans le but d'améliorer les conditions de travail des médecins assistants reste très limitée. Nous pensons qu'une analyse des sources de surmenage et une meilleure collaboration entre les hôpitaux et les organismes de santé publique seraient utiles pour aider à la prévention du surmenage chez les médecins assistants. D'autre part, il est important que ces derniers se sentent soutenus et puissent parler librement de leur épuisement en milieu professionnel.

#### *Références:*

1. Van der Heiden N. Grand intérêt médiatique pour l'ASMAC. Journal ASMAC. Juin 2014 ; 3 : p.6-8.
2. Ruotsalainen JH, Verbeek JH, Mariné A, Serra C. Preventing occupational stress in healthcare workers. Cochrane Database of Systematic Reviews 2015, Issue 4. Art. No.: CD002892. DOI: 10.1002/14651858.CD002892.pub5.
3. Gusberti F. La relève des jeunes médecins en danger. RMS. 25 mai 2016 ; 520 : p.1064-1065.
4. Siedsma M, Emler L. Physician burnout : can we make a difference together ?. Crit Care. 2 juillet 2015 ; 19 :273. DOI :10.1186/s13054-015-0990-x. PMID :26134266 Free PMC Article
5. Talos C. Un médecin fatigué commet des erreurs. 24 heures **[En ligne]**. 29.04.2015 ; **[Environ 2 p.]**. Disponible : <http://www.24heures.ch/suisse/medecin-fatigue-commet-erreurs/story/22335828>.
6. Médecins assistants : conditions de travail toujours illégales. 24 heures **[En ligne]**. 29.04.2015 : <http://www.24heures.ch/economie/entreprises/medecinsassistants-conditions-travail-toujours-illegales/story/11983120>

#### *Mots clés:*

« Physician, Burnout, Stress, Risk factors, Sleep deprivation, Medical errors, Prevention »

Juillet 2016

# Surmenage chez les médecins assistants, quels moyens de prévention?

Mathias Ayer, Aurélie Cavin, Ophélie de Pury, Killian Heimgartner, Daniel Notario Da Costa

## Introduction

- Selon un expert, le surmenage se définit comme « un état d'épuisement physique et psychique résultant d'une fatigue prolongée due à une activité professionnelle excessive ». Le stress chez les médecins assistants est actuellement au moins partiellement reconnu mais quels sont les moyens de prévention mis en place pour l'éviter ?
- On estime qu'un médecin assistant effectue 56.5 heures par semaine soit 13% supérieur à la limite autorisée par la loi du travail (50heures). Peu d'études existent concernant la prévention du surmenage chez les médecins assistants. C'est pour cela que nous avons choisi la question de recherche suivante : « Surmenage chez les médecins – Quels sont les moyens de prévention mis en place par les structures hospitalières et de santé publique dans trois cantons romands (Genève, Vaud, Neuchâtel) ? »

## Objectifs

- Décrire l'impact du surmenage chez les médecins assistants hospitaliers notamment sur leur activité professionnelle et leur vie privée.
- Dresser un constat des stratégies de prévention mises en place par les ressources humaines hospitalières, les services de santé publique cantonaux (Genève, Vaud, Neuchâtel) ou des organisations telles que l'ASMAC<sup>1</sup> ou la FMH<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Association Suisse des Médecins Assistants et Chefs de clinique  
<sup>2</sup> Fédération des Médecins Helvétiques

## Méthodologie

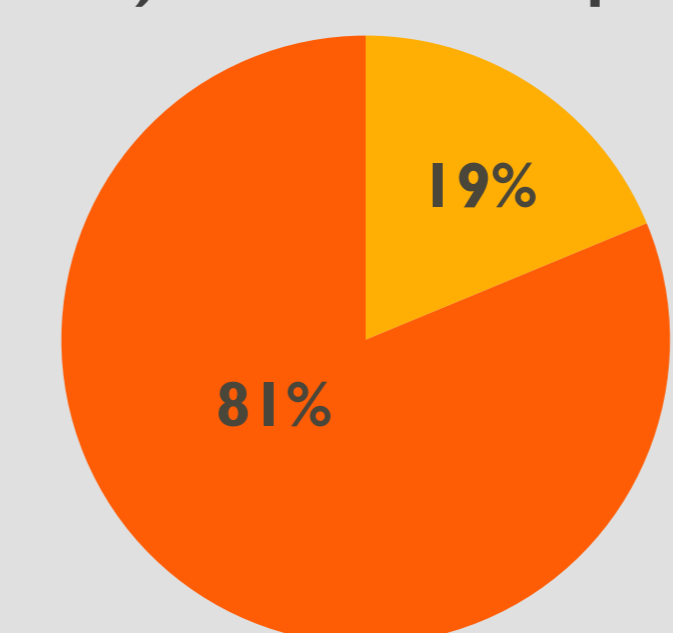
- Revue de littérature
- Recherche qualitative par entretiens semi-structurés (médecins cantonaux, directions médicales, Direction des Ressources Humaines (DRH), médecine du travail)
- Recherche quantitative à l'aide d'un questionnaire auprès de 16 médecins assistants
- Avis d'autres spécialistes en la matière (psychiatre, ASMAV, SWICA)

## Résultats et discussion

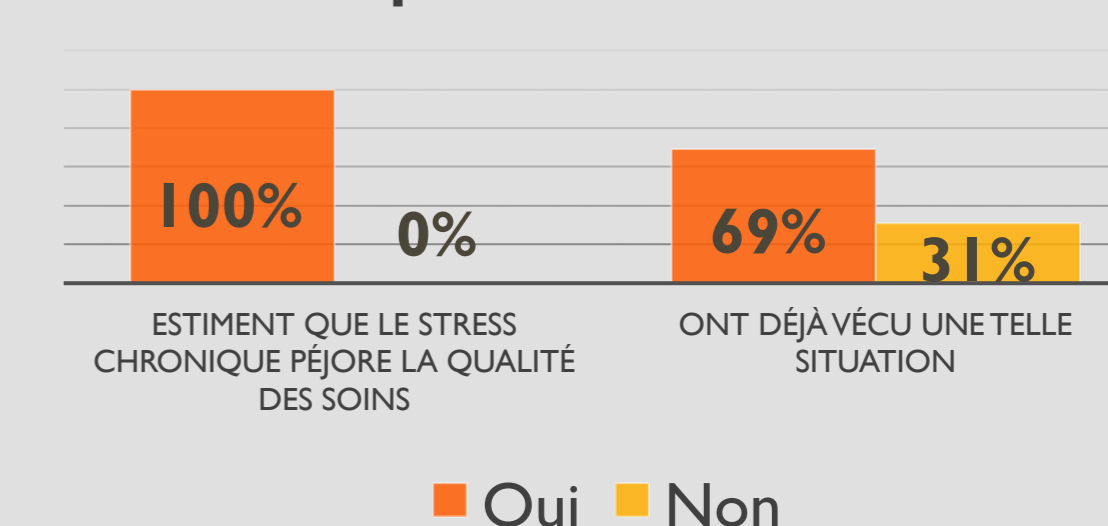
### Impact du surmenage chez les médecins assistants:

- **81%** des répondants ont déjà subi une période de stress chronique (G1).
- **100%** estiment que le stress chronique peut impacter la qualité des soins et **69%** déclarent avoir déjà vécu une telle situation (G2).
- **69%** constatent des répercussions du stress professionnel dans leur vie privée (G3).
- **81%** pensent que le surmenage des médecins assistants est sous-estimé.
- Une estimation de l'académie suisse des sciences médicales déclare **qu'un médecin sur cinq** abandonne la profession dans les dix ans qui suivent leur formation.

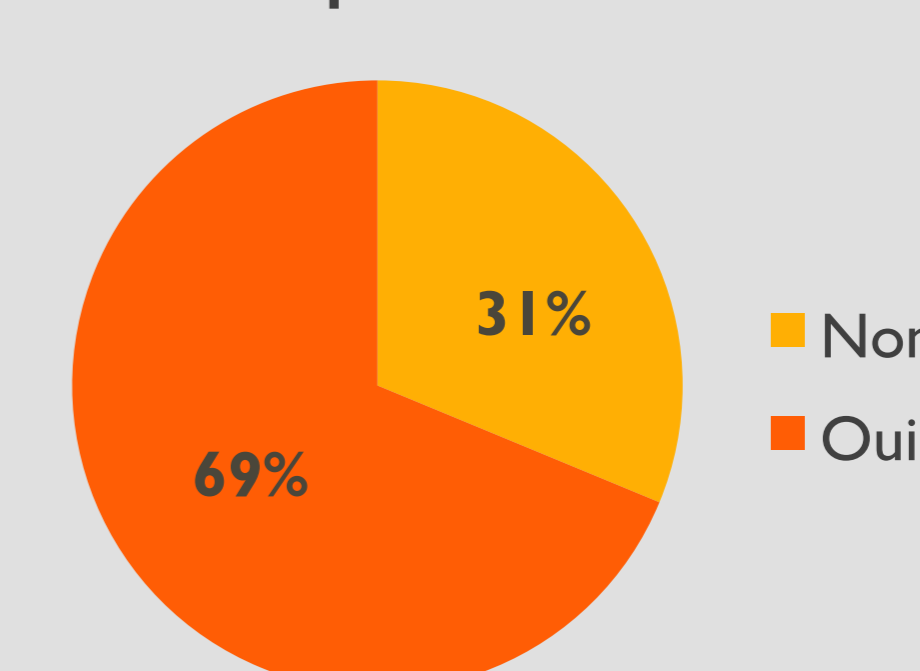
G1) Stress chronique



G2) Stress chronique et qualité des soins



G3) Répercussions dans la vie privée?



### Stratégies de prévention:

#### Institutions hospitalières:

##### CHUV

- **Direction médicale** organise une séance d'information au moment de l'engagement des médecins assistants.
- **Médecine du personnel** impliquée dans la prévention secondaire plutôt que primaire.
- **DRH** impliquée qu'une fois les conséquences du surmenage constatées.

##### HUG

- **Direction médicale** organise une séance d'information au moment de l'engagement des médecins assistants.
- **Médecine du personnel et DRH** : pas d'informations.

##### Hôpital Neuchâtelois

- **Direction médicale** gère les aspects légaux et coordonne la qualité des soins, notamment par le bien-être des collaborateurs.
- **DRH** redirige vers la médecine du travail.
- **Médecine du travail** effectue un entretien lors de l'engagement des médecins assistants durant lequel le thème est abordé.

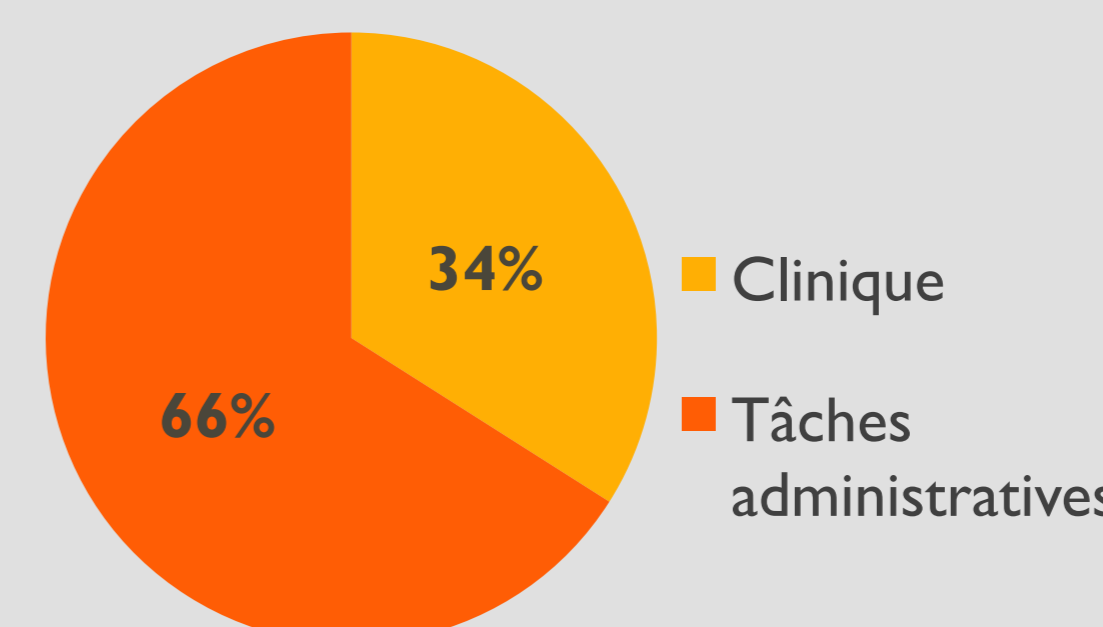
#### Santé publique:

- **Les médecins cantonaux** n'ont pas de rôle direct dans la prévention concernant le surmenage des médecins assistants. Ils peuvent toutefois intervenir dans des cas particuliers pour contrôler les bases légales.
- **L'ASMAC** a réalisé des études pour interpeler politiciens, population et responsables de la santé.
- Il n'y a pas de budget spécifique connu alloué pour la prévention du surmenage des médecins assistants.

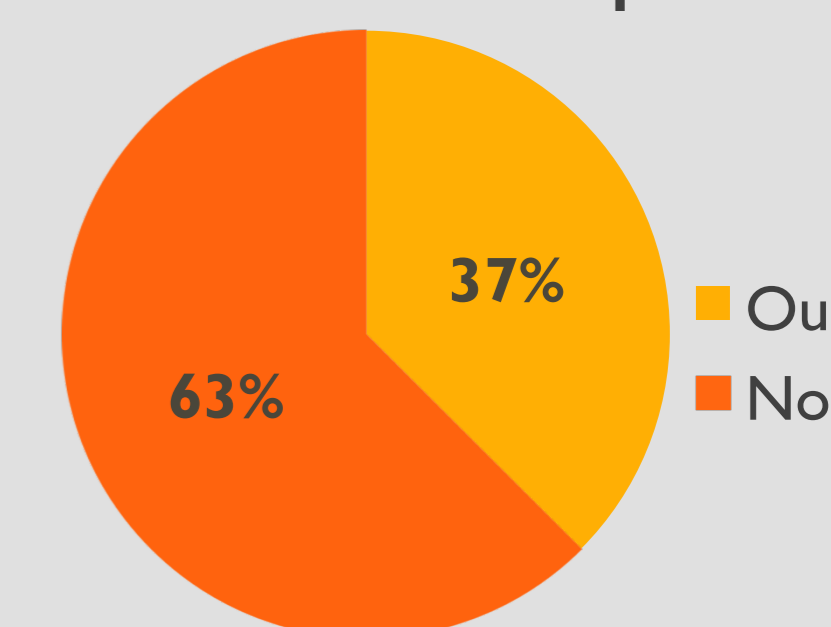
#### Médecins assistants:

- **63%** déclarent ne pas être aidés par la structure hospitalière. **50%** ignorent vers quelle structure se diriger en cas de stress chronique. **62%** déclarent que l'hôpital ne propose aucun management de stress, le reste ne sait pas. **75%** désiraient recevoir plus d'information sur les risques de stress avant de commencer l'assistantat.
- Les **sources de surmenage** récurrentes:
  - Les horaires longs
  - Les responsabilités (ex: travail sans supervision)
  - La charge administrative, or celle-ci représente **66%** du temps de travail (G4)

G4) Clinique et tâches administratives



G5) L'hôpital vous aide-t-il en cas de stress chronique?



## Conclusions

- Malgré la prise de conscience des hôpitaux et l'impact avéré du surmenage chez les médecins assistants, il n'existe actuellement **pas de stratégie de prévention primaire** concernant la prévention du surmenage des médecins assistants.
- Le surmenage chez les médecins assistants provient non seulement des **nombreuses heures supplémentaires** effectuées, mais aussi d'une qualité de travail altérée par une **surcharge administrative** et une pression constante à la **rentabilité**.

#### Références

(1) Ruotsalainen JH, Verbeek JH, Mariné A, Serra C. Preventing occupational stress in healthcare workers. Cochrane Database of Systematic Reviews 2015, Issue 4. Art. No.: CD002892. DOI: 10.1002/14651858.CD002892.pub5.  
(2) Van der Heiden N. Grand intérêt médiatique pour l'ASMAC. Journal ASMAC. Juin 2014 ; 3 : p.6-8.  
(3) Gusberti F. La relève des jeunes médecins en danger. RMS. 25 mai 2016 ; 520 : p.1064-1065.  
(4) Siedsma M, Enliet L. Physician burnout : can we make a difference together ? Crit Care. 2 juillet 2015 ; 19 : 273. DOI : 10.1186/s13054-015-0990-x. PMID : 26134266 Free PMC Article  
(5) Talos C. Un médecin fatigué commet des erreurs. 24 heures [En ligne]. 29.04.2015 ; [Environ 2 p.]. Disponible : <http://www.24heures.ch/suisse/medecin-fatigue-commet-erreurs/story/22335828>.  
(6) Médecins assistants : conditions de travail toujours illégales. 24 heures [En ligne]. 29.04.2015 : <http://www.24heures.ch/economie/entreprises/medecinsassistants-conditions-travail-toujours-illegales/story/11983120>

#### Remerciements

Nous tenons à remercier notre tuteur PD Dr. A. Chiolerio pour sa présence et ses conseils, Dr. L. Bircher, prof. B. Vermeulen, prof. A. Perrier, Dresse N. Koch, Dresse Z. Augot, E. Monnard, Dr. F. Gusberti, Dr. C-F. Robert, Dr. K. Boubaker et les médecins assistants qui nous ont accordés un peu de leur temps.

#### Contacts

daniel.notariodacosta@unil.ch ; mathias.ayer@unil.ch ; killian.heimgartner@unil.ch ; ophelie.depur@unil.ch ; aurelie.cavin@unil.ch